

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance du Jeudi 7 avril 2022

Effectif du conseil communautaire : 110 membres

Membres en exercice : 110

Quorum : 37

Membres présents : 75

Pouvoirs : 12

Membres votants : 87

Date de la convocation : 01/04/2022

L'an deux mille vingt-deux et le jeudi sept avril à 20h00, les membres du conseil communautaire de l'Intercom Bernay Terres de Normandie régulièrement convoqués, se sont réunis à la salle Robert FORT de Beaumont le Roger sous la présidence de Monsieur Nicolas GRAVELLE, Président.

Etaient présents : Monsieur ADELIN Jean-Michel, Monsieur AGASSE Francis, Monsieur ANTHIERENS André, Monsieur AUGER Michel, Madame BACHELOT Marie-Line, Monsieur BAISSÉ Christian, Madame BECHET Sabrina, Monsieur BONNEVILLE Roger, Monsieur BOULAYE Guillaume, Monsieur BOULLIER Philippe, Monsieur DE BROGLIE Charles-Edouard, Madame CAMUS Danielle, Madame CANU Françoise, Monsieur CHOAIN Louis, Monsieur CHOLEZ Manuel, Monsieur COGNIN Pascal, Monsieur COUTEL Philippe, Madame DAEL Camille, Monsieur DANIEL Jean-Claude, Monsieur DANNEELS Philippe, Monsieur DAVID Jean-Luc, Madame DELACROIX-MALVASIO Delphine, Monsieur DELAMARE Frédéric, Monsieur DELANOUE Patrick, Monsieur DELAPORTE Jean-Pierre, Monsieur DESHAYES Edmond, Madame DESPRES Sylvie, Monsieur DIDTSCH Pascal, Madame DODELANDE Claudine, Madame DRAPPIER Michèle, Madame DUTEIL Myriam, Madame FERAUD Sara, Monsieur FINET Pascal, Monsieur FORCHER Bernard, Monsieur GEORGES Claude, Monsieur GIFFARD Franck, Madame GOETHEYN Martine, Monsieur GRAVELLE Nicolas, Monsieur GROULT Jean-Louis, Monsieur HAUTECHAUD Patrick, Madame HEURTAUX Jocelyne, Monsieur JEHANNE Eric, Madame JOIN-LAMBERT Marie-Christine, Monsieur LE ROUX Jean-Pierre, Madame LECLERCQ Lucette, Madame LEDUC Françoise, Monsieur LELOUP Gérard, Madame LEROUVILLOIS Janine, Monsieur LUCAS Yannick, Madame MABIRE Dominique, Madame MACHADO Céline, Monsieur MADELON Jean-Louis, Monsieur MALCAVA Didier, Monsieur MATHIERE Philippe, Monsieur MEZIERE Georges, Madame MUSSET Josette, Madame NADAUD Nadia, Monsieur PEREIRA Mickaël, Monsieur PIQUENOT Olivier, Monsieur PLENECASSAGNE Jean, Monsieur PREVOST Jean-Jacques, Madame RODRIGUE Colette, Monsieur ROUSSELIN Jean-Claude, Monsieur RUEL Yves, Monsieur SCHLUMBERGER Ulrich, Monsieur SCRIBOT Frédéric, Monsieur SEJOURNE Pascal, Monsieur SEYS Nicolas, Monsieur SPOHR Claude, Madame TURMEL Françoise, Madame VAGNER Marie-Lyne, Monsieur VAN DEN DRIESSE André, Monsieur VIEREN Jacques, Monsieur VOISIN Jean-Baptiste, Monsieur WATEAU Philippe.

Etaient absents/excusés : Madame BARTHOW Anne, Madame BEAUMONT Caroline, Monsieur CAVELIER Sébastien, Monsieur CIVEL Dominique, Monsieur CROMBEZ Guillaume, Monsieur DESCAMPS Joël, Monsieur GOSSE Jean-Marie, Monsieur GROULT Daniel, Madame GUEDON Sonia, Madame HEUDE Claudine, Monsieur JUIN Jean-Bernard, Monsieur LAIGNEL Pascal, Monsieur LECAVELIER DESETANGS Rémy, Madame LECLERC Marie-Françoise, Monsieur LERAT Sébastien, Monsieur LHOMME Patrick, Madame PANNIER Brigitte, Monsieur PETIT Donatien, Madame PREYRE Françoise, Madame ROCFORT Françoise, Monsieur SZALKOWSKI Denis, Monsieur THOUIN Michel, Monsieur VILA Jean-Louis.

Pouvoirs : Monsieur AUBRY Bernard pouvoir à Monsieur SCRIBOT Frédéric, Monsieur BEURIOT Valéry pouvoir à Monsieur LUCAS Yannick, Madame BOZEC Sandrine pouvoir à Monsieur Ulrich SCHLUMBERGER, Monsieur DESLANDE Christian pouvoir à Madame MABIRE Dominique, Monsieur DUTHILLEUL Jean pouvoir à

Monsieur DESHAYES Edmond, Madame GOULLEY Martine pouvoir à Monsieur MADELON Jean-Louis, Monsieur LECOQ Didier pouvoir à Madame CAMUS Danielle, Monsieur LEMERCIER Gérard pouvoir à Monsieur CHOAIN Louis, Monsieur PRIVE Bruno pouvoir à Monsieur MEZIERE Georges, Monsieur ROEHM Sébastien pouvoir à Madame VAGNER Marie-Lyne, Madame VARAISE Josiane pouvoir à Monsieur DELAMARE Frédéric, Monsieur WIENER Guillaume pouvoir à Monsieur GRAVELLE Nicolas.

Délibération n° 40/2022 : Attribution du marché public relatif l'exploitation et l'entretien des installations thermiques du Centre nautique André Perrée

Conformément à ses statuts, l'Intercom Bernay Terres de Normandie exerce la compétence optionnelle « *construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire* ». À ce titre, l'Intercom Bernay Terres de Normandie, prend en charge l'entretien, la maintenance et le fonctionnement de l'actuel centre nautique intercommunal André Perrée. Ce dernier est situé sur les hauteurs de Bernay sis 9 Rue du Stade, 27300 Bernay, et est composé :

- D'un bassin couvert de 25 m par 10 m et d'une profondeur de 0,90 m à 2,10 m ;
- D'un bassin extérieur de 25 m par 12,50 m avec plongeoirs de 1 m et de 5 m ;
- D'un bassin d'apprentissage et d'une aire de jeux.

Afin d'assurer l'entretien de ses installations thermiques (comprenant la fourniture de gaz naturel et le traitement de l'eau), un contrat avait été conclu avec la CRAM SAS et SECH (Société D'Energies Et De Combustibles Havraise). Ce dernier prendra fin le 30 avril 2022.

À l'aune des éléments exposés ci-dessus, une consultation a été lancée par les services de l'Intercom Bernay Terres de Normandie aux fins d'une part, de redéfinir et d'actualiser les besoins en tenant compte de la fermeture dudit site dans les prochaines années et d'autre part, de retenir un opérateur économique afin d'assurer les missions définies ci-dessous.

La présente consultation concerne l'exploitation, la maintenance et l'entretien (P1 et P2) des installations thermiques du centre nautique André Perrée à Bernay (27300). Le présent marché est du type multi techniques et comprend les prestations suivantes :

- *P1 : Fourniture des fluides* : Le titulaire assurera sous sa responsabilité, la fourniture de gaz naturel ;
- *P2 : Maintenance des installations et fourniture des produits de traitement de l'eau*, comprenant :
 - ☒ Chauffage, traitement d'air et ventilation des locaux et halls ;
 - ☒ Production, transport et distribution d'ECS ;
 - ☒ Chauffage, filtration, traitement d'eau des bassins et pédiluve ;
 - ☒ Electricité courant faible courant fort ;
 - ☒ Fourniture des produits de traitement de l'eau.

Le coût prévisionnel de ce marché était estimé à 640 000 euros HT. Le coût réel du présent marché s'élève à 552 140,16 euros HT sur la durée totale du contrat.

Les crédits nécessaires sont prévus au budget général et imputés au chapitre 011 (charges à caractère général), articles 6156 et 615221.

Cette consultation a été lancée le 28 janvier 2022, pour une remise des offres fixée au vendredi 04/03/2022 à 16h00. Au regard de son estimation, le présent marché a été passé dans le respect des dispositions des articles L.2124.1, L.2124-2, R.2124-2 et R.2161-2 et suivants du Code de la commande publique selon une procédure formalisée sous la forme d'un appel d'offres ouvert.

Conformément aux articles L.2113-10 et L.2113-11 du Code de la commande publique, le présent marché est souscrit sous forme globale. En effet l'allotissement est de nature à renchérir de manière significative le coût de la prestation (*Conseil d'Etat, 11 août 2009, communauté urbaine Nantes Métropole, n° 319949*).

À l'issue du délai de consultation, deux (2) offres ont été déposées dans les délais impartis (Dalkia et CRAM SAS).

Le présent marché est conclu pour une période initiale de 48 mois à compter de sa date de notification par le Maître d'Ouvrage.

Les prestations seront mises en œuvre dès la notification du marché.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

Vu le Code de la commande publique et notamment ses articles L.2113-10, L.2113-11, L.2124-1 et suivants, R.2124-2 et R.2161-2 ;

Vu les statuts de l'Intercom Bernay Terres de Normandie ;

Vu le rapport d'analyse des offres ;

Vu la décision de la Commission d'Appel d'Offres en date du 23 mars 2022 ;

Après avoir entendu l'exposé précédent, après débat et délibéré, **à l'unanimité des suffrages exprimés des membres présents et représentés :**

- ✓ **PASSE** un marché public relatif à l'exploitation et l'entretien des installations thermiques du Centre nautique André Perrée ;
- ✓ **ACTE** le choix de la Commission d'appel d'offres en date du 23 mars 2022 d'attribuer le marché relatif à l'exploitation et l'entretien des installations thermiques du Centre nautique André Perrée ;

DALKIA

24 RUE HENRI RIVIERE IMM LE TRIDENT - CS 51026
76172 ROUEN CEDEX 1
France
SIREN : 45650053700018
Tél : 02.35.64.57.00
Fax : 02.35.64.57.23

- ✓ **AUTORISE** Monsieur le Président à signer les pièces relatives au marché relatif à l'exploitation et l'entretien des installations thermiques du Centre nautique André Perrée ;
- ✓ **DIT** que les dépenses relatives au présent marché seront supportées au budget général et imputés au chapitre 011 (charges à caractère général), articles 6156 et 615221.

Résultats du vote au scrutin ordinaire :

Présents	Pouvoirs	Votants	Abstentions	Suffrages exprimés	Contre	Pour
75	12	87	0	87	0	87

La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de la publication, d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif compétent ou d'un recours gracieux auprès du président de l'Intercom Bernay Terres de Normandie, étant précisé que celui-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un délai de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite pourra elle-même être déférée au tribunal administratif dans un délai de deux mois.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.



Le Président,
Nicolas GRAVELLE.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-200066413-20220407-40_2022-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/04/2022

Affichage : 11/04/2022